MESURES EXCEPTIONNELLES DE SÉCURITÉ

WEEK-END DES 24 ET 25 OCTOBRE

En raison des manifestations et rassemblements annoncés ce week-end, la Mairie d'Orléans et Orléans Métropole adaptent leur organisation pour assurer la sécurité de tous et protéger les biens.

STATIONNEMENT INTERDIT SUR VOIRIE :

Par arrêté municipal (disponible sur orleans.fr), la circulation et le stationnement sur la voirie sont interdits dans l'intramails et sur les mails. Vous devez impérativement retirer votre véhicule (voiture, 2 roues, vélo) avant vendredi 23 octobre, à 22h. L'interdiction de stationnement sur la voie publique restera en vigueur jusqu'au dimanche 25 octobre à 20h, sous réserve de l'évolution de la situation et des nécessités de sécurité.

Des alternatives de stationnement sont disponibles, notamment dans les parcs-relais situés en périphérie de la ville (à l'exception du parc relais Zénith qui ne sera pas accessible). Le titre P+R, disponible aux distributeurs automatiques en station, permet de stationner dans un parc-relais.
Attention, le réseau de transports sera fortement perturbé, voire inexistant à partir de samedi matin.

Les véhicules (voiture, 2 roues, vélo) restés stationnés dans le périmètre pourront être enlevés et placés en fourrière.

INFOS EN CONTINU
ORLEANS.FR
ORLEANS-METROPOLE.FR

ORLÉANS MÉTROPOLE

Orléans Mairie

CIRCULATION INTERDITE

La circulation sera interdite à partir de 7h du matin samedi, jusqu'à dimanche 20h, sur les mails et toutes les voies de l'intramails. Les bornes d'accès au centre ancien resteront en position haute.

PARKINGS CENTRE-VILLE FERMÉS

Par mesure de sécurité, les entrées et sorties des parkings suivants : Hôtel de Ville, Cathédrale, Charpenterie, Halles-Châtelet, Cheval-Rouge, Saint-Paul, Carmes, Patinoire et Médiathèque seront fermées du samedi 24 octobre à partir de 7h au dimanche 25 octobre, 20h. Les automobilistes sont invités à anticiper leurs déplacements et à privilégier les solutions de stationnement situées en dehors du périmètre concerné.

COLLECTE DES DÉCHETS : RENTREZ VOTRE BAC AVANT 8H

La collecte des déchets est maintenue en centre-ville, avec une organisation adaptée. Les ramassages seront anticipés et effectués dans la nuit. Si vous disposez d'un espace fermé (inaccessible de la rue) pour stocker vos bacs et pouvez attendre la prochaine collecte, nous vous remercions de ne pas les sortir sur la voie publique.

Pour les rues habituellement collectées les samedi 24 et dimanche 25 octobre, merci de rentrer vos bacs avant 8h afin de libérer l'espace public. Les bacs laissés sur la voie publique après cet horaire seront évacués.

UNE QUESTION ? UN NUMÉRO DÉDIÉ POUR VOUS INFORMER
CONTACT : 02 45 48 58 68

INFOS EN CONTINU
ORLEANS.FR
ORLEANS-METROPOLE.FR

ORLÉANS MÉTROPOLE

Orléans Mairie